

ANNEXE 3

EXEMPLES DE QUESTIONS A SE POSER SUR :

Le Fonctionnement interne, l'organisation et les modalités de gestion.

L'organisation des pouvoirs et contre-pouvoirs

Existe-il un organigramme opérationnel et actualisé de l'association ?

Le rôle de chacun des acteurs est-il clairement distingué ?

Quelles sont les délégations de pouvoir ? (en matière de gestion courante, investissements, recrutement et rémunération...)

Quelles sont les modalités de contrôle des délégations de pouvoir ? (contrôle interne et contrôle externe, coordination des contrôles...)

Comment l'association communique-t-elle sur l'organisation des pouvoirs et des contrôles ?

L'évaluation et prévention des risques

Le fonctionnement interne, l'organisation de l'association ont-ils fait l'objet d'une analyse des processus et ou d'une cartographie des risques ?

Les zones sensibles sont-elles identifiées ?

Les contrôles appropriés ont-ils été mis en place ?

Les risques inhérents à la nature de l'association, son environnement ou son organisation sont-ils évalués ?

Existe-t-il un processus de contrôle interne ?

Existe-t-il un processus de contrôle de gestion ?

Existe-t-il des tableaux de bord ? (comment, qui les utilise)

Les processus de contrôle interne et de contrôle de gestion mis en place permettent-ils de limiter les risques identifiés ?

Comment l'association communique le résultat de ses évaluations ?

La transparence et responsabilité des acteurs

Est-il établi un rapport de gestion ?

Existe-t-il un lien et une cohérence entre les données du rapport moral et du rapport financier ?

Le descriptif des mécanismes de gouvernance et l'évaluation de leur fonctionnement font-ils l'objet d'une communication à l'assemblée générale ? (rapport annuel sur la gouvernance)

Est-il fait un rapport sur le contrôle interne ou une communication des principales conclusions du contrôle interne ?

Les états financiers annuels sont-ils publiés ou accessibles aisément ?